



# Dans la fonction publique Tous en grève pour imposer le changement !



Les organisations syndicales **CGT**, **FSU** et **Solidaires** ont décidé d'une **1<sup>ère</sup> étape unitaire** de mobilisation dans la Fonction publique (voir communiqué au verso).

## LE 31 JANVIER EXIGEONS :

### Des augmentations des salaires et améliorations du pouvoir d'achat

Des pertes de pouvoir d'achat se cumulent depuis plusieurs années pour les fonctionnaires (gel du point d'indice, augmentation des cotisations CNRACL,... et au CG35 gel du régime indemnitaire sauf pour les cadres A+).

La pauvreté et la précarité frappent de nombreux agents territoriaux, titulaires ou non (plus d'1 million d'agents aux environs du SMIC).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, 25% des agents auront un salaire compris entre le SMIC et... le SMIC +1%. La « nouvelle » catégorie B commence à 1,02% au-dessus du SMIC et la catégorie A à 1,13%. Un agent recruté à l'échelle 3 mettra 17 années pour gagner 30 € bruts de mieux par mois...!

Face à la chute libre de nos salaires de base et l'écrasement de nos carrières, nous exigeons :

- Une **augmentation immédiate de la valeur du point d'indice** et l'attribution de points d'indice supplémentaires.
- Une **véritable refonte des grilles de rémunération** permettant de requalifier les carrières et particulièrement en catégorie C et B.
- De **véritables déroulements de carrière** et la **reconnaissance des qualifications** (ex: diplôme des travailleurs sociaux).

### Des créations d'emplois et améliorations des conditions de travail

Au CG 35, les agents subissent la permanente réorganisation des services et la Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences (GPEEC). Ce sont bien des services entiers du Conseil général, dont les réorganisations subies ne servent qu'à gérer la pénurie, et le sens de nos métiers qui sont transformés avec cette démarche.

Nous exigeons :

- L'**arrêt de la GPEEC** et de la gestion à « moyens constants » qui engendrent suppressions d'emplois, surcharge de travail, dégradation des conditions de travail et baisse du niveau de service rendu au public.
- L'**arrêt des pressions**, jusqu'à l'intolérable, imposées par l'introduction des politiques managériales qui ont fait des ravages dans d'autres entreprises publiques ou non (France-Telecom, Renault, et plus récemment Pôle Emploi, La Poste, etc.).
- Des **créations d'emplois statutaires** partout où cela est nécessaire.

### L'abrogation du jour de carence

Dès janvier 2012, nos syndicats interpellaient le Président du conseil général pour ne pas répercuter le jour de carence sur les agents de la collectivité. Il nous avait indiqué qu'il l'appliquerait car il respecte la loi, même s'il en reconnaissait le caractère totalement injuste ! Toutefois, d'autres collectivités ont refusé de façon claire de l'appliquer (les mairies de Nantes, Lanester, Rouen, Dunkerque ou les Conseils généraux du 22, 76, 62,...).

Une non-application de cette mesure est donc possible, **il suffit d'un minimum de volonté politique pour cela !**

Nous exigeons que cette **mesure inique et inefficace**, condamnée par tous les syndicats et le mouvement mutualiste ainsi que par la majorité actuelle lorsqu'elle était dans l'opposition, **soit purement et simplement supprimée !**

**Toutes et tous à la manifestation**  
**Jeudi 31 janvier**  
**11 heures - Place de la Mairie à Rennes**